

Premier Conseil de guerre permanent.

MM. BONET, lieutenant de vaisseau, *président* ;
 PATUREL, lieutenant de vaisseau,
 FEYZEAU, enseigne de vaisseau,
 BRICHET, id. } *juges* ;
 DE BRISAY, sous-lieutenant d'infanterie de marine,
 MIGADEL, 1^{er} maître de timonerie, maître de port,
 HUMBERT, 1^{er} maître mécanicien, }
 RATHOUIS, lieutenant de vaisseau, *commissaire de la République* ;
 GROLLEAU, enseigne de vaisseau, *rapporteur* ;
 FONTAINE, commis de marine, *greffier*.

Deuxième Conseil de guerre permanent.

MM. MEIFREDY, capitaine d'artillerie, *président* ;
 MAZERY, capitaine des compagnies d'ouvriers,
 RIVIÈRE DES BORDERIES, lieutenant d'infanterie
 de marine, } *juges* ;
 MARTINY, lieutenant d'artillerie,
 BRUN, id.
 SOHY, maréchal-des-logis de gendarmerie,
 DEMARLE, maréchal-des-logis d'artillerie,
 SANSON, lieutenant de gendarmerie, *commissaire de la République* ;
 BERGER, lieutenant d'infanterie de marine, *rapporteur* ;
 GRIGNON, maréchal-des-logis d'artillerie, *greffier*.

Art. 2. La présente décision sera déposée au greffe des conseils de guerre et de révision et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 21 avril 1875.

Signé : Ove GILBERT-PIERRE.

N° 89. — *ORDONNANCE du 28 avril 1875 nommant le prince Teriihinoiatua chef du district d'Hitiaa.*

Nous, POMARE IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire de la République,

Vu la loi électorale du 22 mars 1852 en ce qui concerne la nomination des chefs de district ;

Vu le résultat de l'élection qui a eu lieu à Hitiaa le 20 avril 1875 pour la nomination du chef de ce district en remplacement du prince Teriitua-Tuavira, décédé ;

Considérant que le jeune prince Teriihinoiatua, fils du chef défunt, a obtenu l'unanimité des suffrages,

ORDONNONS :

Art. 1^{er}. Le prince Teriihinoiatua est nommé chef du district de Hitiaa.

Art. 2. La princesse Isabelle-Vahinetua Shaw, sa mère et sa tutrice légale, remplira les fonctions de cheffesse pendant sa minorité.